

82 N° 9 1960

Béatifications récentes (17 avril 1955- 3 ami
1959)

Pierre DELOOZ (s.j.)

p. 959 - 967

<https://www.nrt.be/en/articles/beatifications-recentes-17-avril-1955-3-ami-1959-1894>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Béatifications récentes

(17 avril 1955 - 3 mai 1959)

17 avril 1955 : Bienheureux Martyrs de Chine.

Il est très difficile de dire ce qu'est un martyr, parce que le mot ne signifie pas la même chose au cours des âges. Dans l'Antiquité, ce nom fut donné aux victimes des premières persécutions, puis on le donna aux saints, même s'ils n'étaient pas morts de mort violente; ainsi pour plusieurs papes et probablement pour sainte Cécile. Au moyen âge, on appela martyrs les saints morts de mort violente, même si cette mort n'avait guère d'explication religieuse; par exemple, saint Edmond est un martyr alors qu'il est mort à la tête de ses troupes combattant l'envahisseur Viking; de même saint Olaf, roi de Norvège, est mort dans des circonstances pareilles en s'opposant aux conquêtes de Cnut le Grand et il est martyr, tout comme est martyr le saint roi Edouard assassiné en 978 par les ordres de sa belle-mère... De nos jours, la mort violente ne suffit plus pour être déclaré martyr. Ainsi sainte Jeanne d'Arc, canonisée en 1920, n'est pas martyre. Par contre, sainte Marie Goretti est martyre. Que faut-il donc? Il faut en tout cas que la Congrégation des Rites ait retenu cette qualification et que le pape l'ait admise; elle n'est, de nos jours, reconnue que si la mort violente s'inscrit dans un contexte où un élément religieux est suffisamment apparent.

La question se posait de savoir si les victimes des Boxeurs en Chine étaient morts pour des raisons politiques ou des raisons religieuses. Qu'elles aient été tuées pour des raisons politiques ne fait aucun doute: la vieille impératrice Ts'eu-hi, hostile à toute modernisation de la Chine, voulut éliminer les Européens et leurs sympathisants, parmi lesquels les chrétiens, catholiques et protestants, passaient pour des traîtres qualifiés. Ne pouvant s'appuyer qu'avec réticence sur les forces armées régulières — de nombreux généraux et mandarins ne lui obéissaient pas, — elle encouragea, au moins pendant quelques mois, la xénophobie fanatique d'une espèce de société vaguement secrète, les Boxeurs. Toutefois, en recourant aux services de ces énergumènes, elle introduisait un élément religieux dans l'affaire, car ces gens en voulaient spécialement au christianisme.

Là où les mandarins les laissèrent faire, et surtout là où les troupes régulières leur fournirent un appui, les Boxeurs se déchaînèrent. On peut estimer qu'en six semaines, ils firent plus de quinze mille victimes. Il n'en fallait pas tant pour qu'intervinssent les Puissances Etrangères. Une armée internationale débarqua, où se trouvaient notamment des détachements japonais et américain, et où les Français, protecteurs officiels des missions depuis le traité du 24 octobre 1844, faisaient bonne figure avec leurs dix-sept mille hommes. L'ordre, faut-il le dire, fut rapidement rétabli.

Qui, dans cette foule de quinze mille morts, méritait la palme du martyre? On pouvait bien entendu éliminer d'avance les non-catholiques, mais il restait des milliers de catholiques... On devine avec quelle prudence et quelle minutie a dû procéder la Congrégation des Rites pour ne retenir que des causes où un élément religieux paraissait indiscutable. Il semble qu'en général on ait retenu les causes des personnes qui auraient eu la vie sauve si elles eussent apostasié.

Un premier groupe fut béatifié le 24 novembre 1946 comprenant vingt-neuf personnes. Leur chef de file est Mgr Grassi, Franciscain italien. Le 18 février 1951 un autre Italien était béatifié : Albéric Crescitelli. Enfin un groupe de cinquante-six personnes était béatifié le 17 avril 1955, dont le chef de file est un Jésuite français, le Père Léon-Ignace Mangin. Jusqu'ici aucun Chinois n'a été béatifié sans le patronage de religieux européens.

1) Léon-Ignace Mangin, né à Verny le 31 juillet 1857, cadet d'une famille de onze enfants. Elève des Jésuites de Metz, puis d'Amiens. Novice jésuite à Amiens en 1875, régent à Liège, ordonné prêtre en Chine en 1886. Mort dans la prise d'un village fortifié, Tchou-kia-ho, le 20 juillet 1900.

2) Paul Denn, né à Lille le 1^{er} avril 1847, employé de banque, entre au noviciat des Jésuites à vingt-cinq ans et est envoyé directement en Chine. Ordonné prêtre après huit ans (ce qui est un record de vitesse pour un Jésuite), il est directeur d'écoles, puis curé. Il est mort en même temps que le précédent.

3) Marie Tchou-ou-cheu, mère de famille, est tuée en voulant protéger le P. Mangin. Dans l'église où ils sont enfermés, mille trois cent soixante-dix personnes ont trouvé la mort; la plupart furent carbonisées lorsque l'édifice fut incendié.

4) Pierre Tchou-jou-sinn, dix-neuf ans, décapité dans le même village.

5) Jean-Baptiste Tchou-ou-joei, dix-sept ans; toujours à Tchou-kia-ho, on lui coupe les pieds et les mains, puis on le décapite.

6) Modeste Andlauer, né à Rosheim (Bas-Rhin) le 22 mai 1847, petit, puis grand séminaire à Strasbourg, noviciat des Jésuites la veille de son ordination, remise ainsi à 1877. Il est pendant quelques années professeur de collège en France, puis part pour la Chine où il sera missionnaire pendant dix-huit ans, timide jusqu'à l'effacement. Tué à coup de lances dans la chapelle de Ou-i le 19 juin 1900.

7) Remy Isoré, né à Bambecque (Nord) le 22 janvier 1852. Il entre au grand séminaire de Cambrai, puis bifurque vers le noviciat des Jésuites. Ordonné prêtre en Chine en 1886 avec le P. Mangin, il est attaché à un collège. Il est massacré en même temps que le P. Andlauer.

8-11) Lucie Wang-tcheng, Marie Fan-k'ounn, Marie Ts'i-U et Marie Tcheng-su, orphelines de dix-huit, seize, quinze et onze ans, massacrées à coup de lances et à coup de couteaux le 28 juin 1900 à Wang-la-kia. Tous les chrétiens du village avaient été tués quatre jours plus tôt.

12-13) Thérèse Tch'enn-kinn-tsié et Rose Tch'enn-kai-tsié, deux sœurs de vingt-cinq et vingt-deux ans, abattues sur la route de Hoang-eull-ying, le 5 juillet 1900.

14-15) Lucie Wang-wang-cheu et André Wang-t'ien-king, une jeune mère de trente et un ans, tuée à Tai-ning le 21 juin 1900, avec son enfant de neuf ans.

16) Anne Wang, fillette de quatorze ans, arrêtée et tuée avec les deux précédents, qui étaient respectivement la deuxième femme et le fils de son père.

17) Joseph Wang-jou-mei, soixante-huit ans, parent d'Anne Wang et tué en chemin avant l'arrivée à Tai-ning.

18) Pierre Liou-tzeu-u, cinquante-sept ans, livré par le maire de son village et trahi par ses neveux, abattu à coup de sabres le 17 juillet à Tchou-kia-tsié.

19) Joseph Ma-t'ien-chounn, médecin et catéchiste, tient bon malgré l'apostasie de quelques-uns des siens et est descendu à coup de sabres à Wang-la-kia. Soixante ans.

20) Joseph Yuang-keng-yinn, colporteur, quarante-sept ans : « La

vie ça n'a pas d'importance; ce qui importe c'est la foi ». Décapité à Ta-ying le 30 juillet.

21) Paul Liou-tsinn-tei, vieillard de soixante-dix-neuf ans, tué le 13 juillet à Lang-tzeu-k'iao. Son fils qui se défendit à coup de fusil, n'a pas été béatifié.

22) Rose Wang-hoei, quarante-cinq ans, maîtresse d'école, tuée le 16 août, livrée par de mauvais plaisants, à Fang-kia-tchoang.

23) Marie Tou-t'ien-cheu, quarante-deux ans, tuée le 29 juin à Tou-kia-t'ounn, avec deux de ses enfants Mathieu et Mathias, qui n'ont pas été béatifiés.

24) Madeleine Tou-fong-kiu était la fille de la précédente; elle avait dix-neuf ans. Blessée, elle préféra passer pour morte et se laisser enterrer vivante plutôt que de risquer l'apostasie.

25) Pierre Wang-tsuo-loung, cinquante-huit ans, avait passé quelque temps au séminaire, puis en était sorti. Il fut pendu par sa tresse à un pieu jusqu'à ce qu'il eut la peau du crâne arrachée; après quoi on voulut qu'il s'agenouilla devant le génie d'une pagode. Il refusa et fut abattu dans son village de Choang-tchoung.

26) Paul Keue-t'ing-tchou, soixante et un ans, chef des chrétiens de Si-siao-t'ounn. Découpé vif en son village le 8 août, dénoncé par des habitants qui voulaient s'approprier ses biens.

27-29) Marie Tchao-kouo-cheu, soixante ans, et ses deux filles Rose, vingt-deux ans, et Marie, dix-sept ans. Tuées toutes trois à You-fang-tchao-kia, au sortir du puits où elles s'étaient jetées pour échapper aux Boxeurs.

30) Marie Fou, trente-sept ans, maîtresse d'école, se réfugia chez des païens, est dénoncée et abattue sur la route de Lao-pai-ts'eunn. Depuis quatre ans elle récitait chaque jour les litanies des saints pour obtenir la grâce du martyre.

31) Thérèse Tchang-heue-cheu, trente-six ans, découverte dans sa cachette à cause des aboiements de son chien. Tuée à Tchang-kia-tsi avec deux de ses enfants, Joseph, huit ans, et Marie, deux ans. Les enfants n'ont pas été béatifiés. Ce n'est pas à cause de leur âge : on a béatifié déjà des petits Japonais de cet âge. Il n'est pas nécessaire d'avoir l'âge de raison pour être sur les autels.

32) Jean Ou-wenn-yinn, cinquante ans, chef des chrétiens de Tong-eull-k'eou, avait pris part à une rixe où un Boxeur avait été lynché. Il fut torturé sur le chevalet, battu et finalement suspendu dans une cage où il étouffa, ayant refusé l'apostasie.

33) K'i-tchou-tzeu n'a pas de prénom chrétien parce qu'il n'était pas baptisé. Près de Tei-tch'ao les Boxeurs l'invitèrent à honorer le génie d'une pagode. Il refusa et fut abattu. Il avait dix-sept ans.

34) Tchang-hoi-lou, cinquante-sept ans, ne fut pas baptisé probablement parce qu'il n'avait plus assez de mémoire pour retenir son catéchisme; pourtant quand les Boxeurs se présentèrent, il fut conduit avec un chrétien baptisé dans une pagode pour voir ce qu'il en était. Ce fut le chrétien qui apostasia et lui fut percé de coups de lance.

35-36) Lang-yang-cheu et Paul Lang-eull furent brûlés dans leur maison de Lu-kia-pouo le 16 juillet. Elle avait vingt-neuf ans et son fils en avait sept. Elle avait prétendu qu'elle était chrétienne, mais elle n'était pas baptisée. Les Boxeurs n'y regardèrent pas de si près.

37) Elisabeth Tsinn était une veuve de cinquante-quatre ans, qui avait trois filles et deux fils. Elle fut tuée le 19 juillet à Pei-lao avec ses deux filles aînées, la cadette ayant été subtilisée aux Boxeurs dans une cohue. Les filles n'ont pas été béatifiées.

38) Simon Tsinn est le plus jeune fils d'Elisabeth Tsinn. Il avait quatorze ans. Il fut abattu d'un coup de sabre à Liou-ts'ounn sous les yeux de sa

mère et de ses sœurs. Son frère aîné est mort probablement d'une manière analogue, mais n'a pas été béatifié.

39) Marie Kouo-li-cheu, soixante-cinq ans, fut tuée le 7 juillet avec neuf membres de sa famille. Elle seule a été béatifiée. Son mari avait été abattu lui aussi quelques jours auparavant.

40) Marc Ki-t'ien-siang est un peu un phénomène dans l'histoire de la sainteté. Il est en effet passé sans transition de l'état de pécheur public à celui de saint, grâce à l'intervention des Boxeurs, qui le tuèrent avec onze membres de sa famille. Il y avait trente ans qu'il était exclu des sacrements parce qu'il était un invétéré fumeur d'opium. Médecin. Soixante-six ans. Il est le seul à avoir été béatifié.

41-42) Pierre Tchao-ming-tchenn, soixante et un ans, et Jean-Baptiste Tchao-ming-hi, cinquante-six ans, dirigeaient une colonne de réfugiés. C'était deux frères. Leur groupe fut surpris et ils furent tués avec seize autres dont plusieurs femmes et enfants, le 3 juillet.

43) Barbe Ts'oei-lien-cheu, cinquante et un ans, mère d'un futur évêque et d'un Jésuite, tuée le 15 juin avec neuf compagnons.

44) Marie Tou-tchao-cheu, cinquante et un ans, était aussi mère d'un Jésuite chinois.

45-46) Pierre Li-ts'uan-hoei, soixante-trois ans, et Raymond Li-ts'uan-tchenn, cinquante-neuf ans, étaient deux frères. Ils furent trahis par le mouvement des roseaux parmi lesquels ils s'étaient cachés. Refusant d'apostasier, ils furent torturés, puis massacrés. Raymond avait un fils Jésuite.

47-50) Anne Nan-sinn-cheu, soixante-douze ans, sa belle-fille Marie Nan-kouo-cheu, soixante-quatre ans, sa petite-fille Marie Nan-ling-hoa, vingt-neuf ans, et la femme de son petit-fils Anne Nan-tsiao-cheu, vingt-six ans, furent tuées ensemble le 11 juillet à Liou-koang-ping, où elles avaient cherché refuge chez des païens.

51-53) Paul Ou-kiu-nan, soixante-deux ans, son fils Jean-Baptiste Ou-man-t'ang, dix-sept ans, et son petit-fils Paul Ou-wan-chou, seize ans, furent tués avec six autres membres de leur famille à Siao-lu-y. Les autres n'ont pas été béatifiés.

54-55) Joseph Wang-k'oei-tsu, trente-sept ans, et son cousin Jean Wang-k'oei-sinn, vingt-cinq ans, entrent dans une taverne de Nan-koung pour s'abriter de la pluie. On flaire le chrétien. Interrogés, ils avouent et sont déferés devant le mandarin qui tente en vain de les tirer de là. Livrés aux Boxeurs, ils sont décapités.

56) Marie Wang-li-cheu, quarante-neuf ans, une brave femme, que les Boxeurs abattent en chemin.

Bibliographie : *A.A.S.*, t. XLVII, 1955, pp. 247-250; 302-304; 381-388; *Doc. cath.*, t. LII, n. 1200 (29 mai 1955), col. 700. — C. Testore, *Sangue e palma sul fiume Giallo. I beati martiri cinesi nella persecuzione della Boxe, Celi Sud-Est, 1900*, Rome, 1955; J. Simon, *Sous le sabre des Boxers*, Lille, 1955.

29 mai 1955 : Bienheureux Marcellin Champagnat.

L'intelligence et la mémoire, qui donnent le succès dans les études, sont des dons que Dieu n'accorde pas à tous ses serviteurs, parce qu'ils ne sont pas indispensables. Il ne les accorda sûrement pas à Marcellin Champagnat, mais cela

ne l'empêcha pas d'exécuter du bon travail pour le Royaume. Neuvième de dix enfants, il naquit à Marlihes, dans la Loire, le 20 mai 1789. Il n'alla pas à l'école. Sa vocation est vraiment une vocation. Un prêtre recruteur passa dans la famille Champagnat et invita les fils, au nom de l'archevêque de Lyon (qui était alors le célèbre cardinal Fesch), à se décider pour le sacerdoce. Marcellin partit pour le petit séminaire. Il fut donc ordonné prêtre en 1816, puis envoyé comme vicaire à La Valla, dans la montagne, où l'on pouvait croire que les frustes paroissiens ne feraient pas les difficiles. A peine arrivé, il groupa de jeunes hommes dont il fit des instituteurs. On en manquait tellement qu'on lui en réclama de partout. Son œuvre prospéra, mais ainsi elle se fit connaître. Les confrères du vicaire de La Valla se souvinrent de la modestie de ses résultats académiques et se scandalisèrent de lui voir diriger une sorte d'école normale. Ils trouvèrent un moyen infaillible de torpiller vertueusement son œuvre : ils firent savoir à M. Brochard, vicaire général, qu'il avait un concurrent. Ce vicaire général s'était en effet donné la peine de fonder lui aussi une congrégation de frères instituteurs. Heureusement, si l'on peut dire, M. Brochard réussit à se discréditer au point de sauver la fondation de l'abbé Champagnat. Elle prospéra tellement qu'il put émigrer dans une grande construction près de Saint-Chamond, où plusieurs prêtres vinrent l'aider à former ses nombreux novices. Il en vint même un qui s'insinua jusqu'à évincer le fondateur. Il accumula les gaffes au point de compromettre définitivement la nouvelle congrégation et, lorsque le Père Champagnat reprit les commandes, il eut bien du mal à rétablir la ferveur religieuse. Pour s'assurer un cadre stable, le Père entra dans la Société de Marie avec tout son troupeau, qui forma ainsi une sorte de branche de religieux non-prêtres. Mais cette pieuse union ne dura pas au-delà de la mort du Père Champagnat. Ses Frères reprirent leur autonomie, indépendamment des Maristes. Ils ne l'avaient d'ailleurs jamais perdue en pratique. Le fondateur mourut d'un cancer à l'estomac le 6 juin 1840.

Bibliographie : *A.A.S.*, XLVII, 1955, pp. 416-417; 439-444; 467-468; *Doc. cath.*, t. LII, n. 1204 (24 juillet 1955), col. 954-955; n. 1210 (16 oct. 1955), col. 1323-1324. — *Vie de Joseph-Benoît-Marcellin Champagnat, prêtre fondateur de la Société des Petits frères de Marie*, par un de ses premiers disciples, 2 vol., Lyon, 1856; *Vie du Vénérable Marcellin Champagnat*, Lyon, 1897; A. Laveille, *Un condisciple et émule du curé d'Ars, Marcellin Champagnat (1789-1840)*, Paris, 1921; G. Chastel, *Marcellin Champagnat*, Paris, 1939.

19 juin 1955 : Bienheureux Martyrs de Laval.

De nombreuses victimes de la Révolution Française ont déjà été béatifiées (plus de deux cents). Pie XII a béatifié pour sa part dix-neuf personnes tuées, sous la Convention Nationale, dans la région de Laval (Mayenne). On sait que l'Ouest fut particulièrement réfractaire aux ordres de la Convention et que la répression y fut terrible.

a) Quatorze prêtres.

Un premier contingent groupe quatorze prêtres emprisonnés ensemble dans un ancien couvent appelé Patience. Le Tribunal Révolutionnaire leur donna à choisir entre le serment à la Constitution civile du clergé et la mort. Ils choisirent la mort, même ceux qui avaient prêté le serment auparavant. Ils furent guillotisés le 21 janvier 1794 à Laval, avec cinq Vendéens, qui n'ont pas été béatifiés.

1) Jean-Baptiste Turpin du Cormier, quarante et un ans, curé de l'église principale de Laval (aujourd'hui cathédrale), l'intellectuel du groupe et le chef de file.

2) Jean-Marie Gallot, quarante-six ans, chapelain des Bénédictines de Laval.

3) Joseph Pellé, soixante-quatorze ans, chapelain des Clarisses dans le couvent desquelles il fut emprisonné.

4) René-Louis Ambroise, soixante-quatorze ans, curieux personnage qui fut Janséniste, exerça plus ou moins régulièrement les fonctions de vicaire à Laval, mais finit par se réconcilier avec l'Eglise.

5) Jean-Baptiste Triquerie, cinquante-six ans, Franciscain, chapelain des Franciscaines de Buron.

6) François Duchesne, cinquante-six ans, ancien recteur du collège de Laval, à la retraite.

7) Julien-François Morin de la Girardièrre, soixante et un ans, n'avait guère exercé son sacerdoce, si ce n'est comme précepteur des enfants de son frère, dans le château duquel il soigna pendant trente ans toutes sortes de maladies.

8) Jacques André, trente et un ans, curé de Rouessé-Vassé.

9) André Dulieu, soixante-sept ans, curé de Saint-Fort.

10) Louis Gastineau, soixante-sept ans, chapelain de Port-Brillet.

11) François Migoret-Lambardièrre, soixante-six ans, curé de Rennes-en-Grenouilles. Il avait prêté en 1791 le fameux serment constitutionnel.

12) Julien Moulé, soixante-dix-huit ans, curé de Saulges qui avait prêté le serment constitutionnel.

13) Augustin Philippot, soixante-dix-huit ans, curé de Bazouge-des-Alleux, avait également été jureur.

14) Pierre Thomas, soixante-cinq ans, chapelain de l'hôpital de Château-Gontier.

b) *Quatre femmes.*

15) Françoise Mézière, quarante-neuf ans, maîtresse d'école à Saint-Léger-en-Charnie. Dénoncée pour avoir soigné des blessés vendéens, elle fut guillotinée le 5 février 1794.

16) Françoise Tréhet, trente-huit ans, religieuse de la Charité de la Chapelle-au-Riboul, guillotinée le 13 mars 1794, à Ernée.

17) Jeanne Véron, vingt-huit ans, religieuse de la même congrégation, guillotinée elle aussi à Ernée, le 20 mars 1794. Elle était malade. On la transporta sur son fauteuil au tribunal, puis à la guillotine.

18) Marie Lhuillier, quarante-neuf ans, religieuse converse chez les Sœurs Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, illettrée, guillotinée à Laval le 25 juin 1794.

c) *Un prêtre maquisard.*

19) Jacques Burin, trente-huit ans, curé de Saint-Martin-de-Connée, prêta le serment constitutionnel, mais s'en repentit et fit de la prison. Relâché, il prend le maquis pour pouvoir continuer son ministère. Il est abattu dans une embuscade le 17 octobre 1794 à Champgenêteux. En dépouillant son cadavre, on découvrit un calice et l'on sut ainsi qu'il était prêtre.

Bibliographie : *A.A.S.*, XLVII, 1955, p. 445-451; 468-469; *Doc. cath.*, t. LII, n. 1205 (7 août 1955), col. 1021; n. 1210 (16 oct. 1955), col. 1324-1327. — A. Batard, *Les martyrs de Laval pendant la Terreur*, Laval, 1925; Mgr Cesson, *Les martyrs de Laval*, Rennes, 1955; J. d'Ars, *Les martyrs de Laval*, Ecully (Rhône), 1955.

7 octobre 1956 : Bienheureux Innocent XI, pape (Benoît Odescalchi).

S'il fallait jouir de l'admiration universelle pour être béatifié, Benoît Odescalchi aurait encore attendu quelques siècles de plus avant de monter sur les autels, car il reste un personnage discuté. Il naquit de parents très riches, à Côme, le 19 mai 1611. Il ne se décida à entrer dans le clergé que vers la trentaine, encore entra-t-il dans l'administration des états pontificaux et fut-il versé d'abord dans des besognes très profanes. Il y réussit et fut promu cardinal après cinq années de service seulement. Nommé évêque de Novare en 1650, il se fit ordonner prêtre, puis évêque et n'alla occuper son poste qu'en 1652, mais il rentra à Rome dès 1656 et ne quittera plus la Ville. Il partagea la vie de la curie pendant vingt ans, jusqu'au 21 septembre 1676. Ce jour-là, après deux mois de conclave, il devenait pape. Il prenait le nom d'Innocent XI. Louis XIV, qui avait agréé sa candidature, devait s'en repentir. Il lui tint tête dans la fameuse affaire de la régale, et comme le roi ne céda pas, il refusa de donner désormais l'investiture aux évêques français. A la fin de sa vie, une quarantaine d'évêchés étaient vacants. Pourtant il évita aussi de couper les ponts, pour empêcher le schisme et dans l'espoir d'entraîner le roi soleil dans la Sainte Ligue qu'il voulait nouer contre les Turcs. Mais il eut beau faire chanter un *Te Deum* pour fêter la révocation de l'Edit de Nantes, le roi ne se laissa pas persuader. Son opposition au roi de France allait même l'incliner à l'indulgence vis-à-vis de ses ennemis jurés, les Jansénistes et les Quiétistes. Toutefois si son austerité le poussait à sympathiser avec la rigueur janséniste, il n'en approuva jamais les doctrines erronées. Quant aux Quiétistes, il les appuya jusqu'au jour où le Saint-Office enquêta sur Molinos. Convaincu finalement de sa malfaisance, Innocent XI confirma sa condamnation à la prison à vie. Dès le conclave, Innocent XI montra quel homme il était; passant outre à toutes les défenses, il fit signer par les cardinaux le programme des réformes qu'il imposerait s'il était élu. Il tint parole et redressa ce qu'il put redresser. Malheureusement, il dut garder la chambre pendant la moitié de son long pontificat, ce qui ne faisait pas peur à son entourage et à sa piété, mais ce qui rendit malaisées les relations humaines. Sa fermeté ne se démentit pas jusqu'au bout et il ne broncha pas lorsqu'on lui apprit que Louis XIV avait fait occuper Avignon. Il est mort le 12 avril 1689.

Bibliographie : *A.A.S.*, XLVIII, 1956, pp. 223-226; 531-533; 754-759; 762-778; 804-806; *Doc. cath.*, t. LIII, n. 1233 (2 sept. 1956), col. 1111-1112; n. 1237 (28 oct. 1956), col. 1349-1364; *N.R.Th.*, 1956, pp. 1074-1079. — La bibliographie d'Innocent XI est très copieuse. On en trouvera les détails dans S. Monti, *Bibliografia di papa Innocenzo XI Benedetto Odescalchi (1676-1689), fino al 1927*, éd. M. Zecchinelli, Côme, 1957. — La meilleure orientation générale reste L. Pastor, édit. allemande, t. XIV, 2, pp. 669-1043. — Mentionnons quelques titres généraux : E. Michaud, *Louis XIV et Innocent XI*, 4 vols, Paris, 1882-1883; Ch. Gérin, *Louis XIV et le Saint-Siège*, Paris, 1894 et articles du même dans la *Revue des Questions historiques*, de 1876 à 1886; G. Berthier, *Vita di Innocenzo XI*, Rome, 1889 (le même a édité en 2 vols, Rome, 1891-95, les *Epistolae ad Principes* du pape Innocent XI); M. Immich, *Papst Innocenz XI*, Berlin, 1900; F. de Bojanni, *Innocent XI, sa corrispondance avec ses nonces (1676-1684)*, 3 vols, Rome, 1910-1912; L. O'Brien, *Innocent XI and the revocation of the Edict of Nantes*, Berkeley, 1930; J. Orcibal, *Louis XIV contre Innocent XI*, Paris, 1949; C. Miccinelli, *Il grande pontefice Innocenzo XI*, Rome, 1956; G. Papasogli, *Innocenzo XI (1611-1689)*, Rome, 1956 (la meilleure synthèse d'ensemble); A. Martini, *Papa Innocenzo XI verso gli amari degli altari*, dans *La Civiltà Cattolica*, 1956.

1, pp. 369-381; B. Matteucci, *Storia di un processo e storiografia su Innocenzo XI*, dans *Humanitas*, 11 (1958), pp. 114-123; A. Latreille, *Innocent XI, pape « janséniste », directeur de conscience de Louis XIV*, dans *Cahiers d'histoire*, 1 (1956), pp. 9-39.

26 mai 1957 : Bienheureuse Eugénie Smet (Mère Marie de la Providence).

Eugénie Smet naquit à Lille le 25 mars 1825 dans une famille très à l'aise, qui l'envoya en pension chez les Dames du Sacré-Cœur, où elle fréquenta des fillettes de son rang. Quand elle eut terminé ses classes, elle s'adonna aux bonnes œuvres et lança notamment une confrérie de prière pour aider les âmes du Purgatoire. Lorsque sa confrérie fut bien établie, elle demanda l'approbation de l'archevêque de Cambrai, qui la refusa. Elle s'adressa au pape, qui l'approuva. L'archevêque dut s'aligner. Mais elle voulait se dépenser davantage et s'en fut à Paris s'occuper d'un groupe de pieuses femmes qui souhaitaient vouer leur vie aux âmes du Purgatoire. Les débuts furent peu encourageants. Elle ne s'entend pas avec l'aumônier, qui est le fondateur du groupe. L'aumônier s'en va et fonde ailleurs une autre congrégation selon ses idées. Eugénie Smet tombe finalement sur l'aumônier qu'il lui faut, c'est un Jésuite, le Père Basuiau. Ce Père rédige des constitutions pour la nouvelle congrégation et comme il était sans doute satisfait des siennes, il s'inspire hardiment de celles de saint Ignace. Eugénie Smet est devenue Mère Marie de la Providence et supérieure générale des deux maisons, Paris et Nantes, de sa congrégation. Là-dessus, catastrophe, croit-elle, son aumônier part pour la Chine. Mais le pire n'est pas toujours sûr. Les Jésuites lui envoient un remplaçant qui est encore meilleur, le Père Olivaint. La congrégation des Auxiliatrices du Purgatoire est approuvée par Rome et les fondations se multiplient. La fondatrice mourra d'un cancer le 7 février 1871.

Bibliographie : *A.A.S.*, XLIX, 1957, pp. 169-171; 339-344; 361-364; 374-376; *Doc. cath.*, t. LIV, n. 1254 (23 juin 1957), col. 783-786. — *Notice sur la Révérende Mère Marie de la Providence, fondatrice des religieuses auxiliatrices des âmes du Purgatoire*, Paris, 1872; A. Hamon, *Les Auxiliatrices des âmes du Purgatoire*, t. I, Paris, 1921; Derély, *La Révérende Marie de la Providence, fondatrice des Auxiliatrices du Purgatoire 1825-1871*, Toulouse, 1930; F. Darcy, *Quand la porte s'entr'ouvre. Mère Marie de la Providence*, Rome, 1935; Marie-René Bazin, *Celle qui vécut son nom : Marie de la Providence*, Paris, 1948.

27 avril 1958 : Bienheureuse Thérèse Jornet e Ibars.

La dernière béatification de Pie XII concernait une fondatrice espagnole, ou plutôt catalane. Thérèse Jornet (nom de son père) e Ibars (nom de sa mère, selon la coutume ibérique) naquit à Aytona le 9 janvier 1843. Elle voulut, sans succès, devenir Clarisse et fut pendant des années maîtresse d'école. Elle allait avoir trente ans, quand un prêtre l'encouragea à s'occuper des vieillards abandonnés. Elle accepta de s'occuper d'une sorte de centre d'accueil pour vieux à Barbastro avec quelques compagnes, qui se mirent sous sa direction et embrassèrent un genre de vie religieux. On lui offrit bientôt de prendre en charge un grand hospice à Valence. Elle l'agrandit encore et, les recrues arrivant en foule, elle ouvrit des dizaines de maisons en quelques années. Elle en dirigeait une soixantaine lorsque sa congrégation des Petites Sœurs des vieillards abandonnés fut approuvée par Rome. Elle mourut à Liria, près de Valence, le 26 août 1897.

Bibliographie : *A.A.S.*, XLIX, 1958, pp. 230-232; 306-309; 322-325; 332-333; *Doc. cath.*, t. LV, n. 1278 (25 mai 1958), col. 653-656.

26 avril 1959 : Bienheureuse Hélène Guerra.

En entamant cette chronique j'ai fait remarquer qu'elle allait faire connaître des personnages généralement obscurs. Innocent XI est une exception, mais point Hélène Guerra. Cette fondatrice italienne naquit à Lucques le 23 juin 1835 dans une famille riche, qui entendit la préserver et lui offrit des précepteurs à domicile pour qu'elle n'aille pas à l'école. Elle était intellectuellement fort bien douée et apprit le latin, ce qui, à l'époque, était exceptionnel pour une jeune fille. Ce fut une épidémie de choléra qui lui révéla ses qualités de chef. Le 9 décembre 1872, elle commençait à vivre la vie commune avec quelques compagnes et se dévouait ainsi à l'instruction de la jeunesse. Sa congrégation des Sœurs de Sainte Zita, fut approuvée par l'archevêque de Lucques le 4 novembre 1882. Elle prendra le nom officiel de Congrégation des Oblates du Saint-Esprit. Cette attention au Saint-Esprit fut la caractéristique de la spiritualité d'Hélène Guerra. Grâce à sa grande culture, elle se mit à publier nombre d'écrits ascétiques, qui mirent en lumière le rôle de l'Esprit Saint. Le pape Léon XIII sera sensible à son influence, lorsqu'il publiera sur le sujet l'encyclique *Divinum illud munus*. Comme il est arrivé à bien des fondateurs et des fondatrices, une fois l'œuvre lancée, Hélène Guerra fut découverte incapable de la mener à bien, au jugement de certaines de ses filles. Elle fut déposée et finit sa carrière humblement dans l'oubli. Elle est morte à Lucques le 11 avril 1914.

Bibliographie : *A.A.S.*, LI, 1959, pp. 325-327; 337-342; 352-354; 387-388; *Doc. cath.*, t. LVI, n. 1304 (24 mai 1959), col. 760 et liste des *errata* à la fin du volume.

3 mai 1959 : Bienheureuse Marguerite Dufrost de Lajemmerais, veuve d'Youville.

Encore une fondatrice. Marguerite Dufrost de Lajemmerais est une Canadienne française, née dans la région de Montréal, à Varenne le 15 octobre 1701. Elle épousa François d'Youville, dont elle eut six enfants en huit ans de mariage. Dès vingt-neuf ans, elle était veuve. C'était une libération pour la pauvre femme tourmentée par un mari impossible. Elle put enfin agir à sa guise, ce qui veut dire que sa maison se remplit de malheureux en quête d'un refuge ou d'un appui. L'encombrement fut rapidement tel qu'elle dut faire appel à des bonnes volontés de l'extérieur. A ce rythme-là, la maison devint vite trop exigüe. Comme le rythme ne cessa de se précipiter, elle se trouva finalement à la tête de l'hôpital général de Montréal et à la direction d'une nombreuse congrégation religieuse, les Sœurs de la Charité ou Sœurs grises. Elle est morte en son hôpital de Montréal le 24 décembre 1771. Les deux enfants qui survécurent, des six qu'elle eut, devinrent prêtres l'un et l'autre. Mais de nos jours plus de sept mille filles se réclament d'elle, de la fécondité spirituelle de son œuvre charitable.

Bibliographie : *A.A.S.*, LI, 1959, pp. 328-330; 343-348; 363-364; 389-390; *Doc. cath.*, t. LVI, n. 1305 (7 juin 1959), col. 711-714.